



# Flash Aiguillon

**S.C.A.P.I.A.D.**  
Société Coopérative Apicole  
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère  
N° 228 – Avril 2016 – 22ème année

L'Abeille  
Dauphinoise et la  
S.C.A.P.I.A.D.,  
votre coopérative,  
vous accueillent  
maintenant, dans  
leurs nouveaux  
locaux à POISAT  
(22, place Bernard  
Palissy dans la  
zone industrielle de  
Champ Fila).  
En plus des lundis,  
mercredis et  
vendredis, les  
horaires  
d'ouverture de la  
coopérative ont été  
élargis aux samedis  
de 9 à 12 heures.

Zone Industrielle de Champ Fila  
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT  
Téléphone : 04.76.25.07.09  
e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)  
site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

## S.C.A.P.I.A.D.

Jours d'ouvertures au jour le jour & Services

- Pour les semaines à venir, le calendrier d'ouverture de la coopérative est le suivant :
  - semaine 16 : lundi 18, mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23 avril,
  - semaine 17 : lundi 25, mercredi 27, vendredi 29 et samedi 30 avril,
  - semaine 18 : lundi 2, mercredi 4, vendredi 6 et samedi 7 mai,
  - semaine 19 : lundi 9, mercredi 11, vendredi 13 et samedi 14 mai,
  - semaine 20 : mercredi 18, vendredi 20 et samedi 21 mai,
  - semaine 21 : lundi 23, mercredi 25, vendredi 27 et samedi 28 mai,
  - semaine 22 : lundi 30 mai, mercredi 1, vendredi 3 et samedi 4 juin,
  - semaine 23 : lundi 6, mercredi 8, vendredi 10 et samedi 11 juin,
  - semaine 24 : lundi 13, mercredi 15, vendredi 17 et samedi 18 juin.

## Le coin des débutants :

Les travaux du mois

- Au début du mois d'avril, un apiculteur a déjà récupéré un essaim dans les environs de Grenoble. Certaines ruches ont lancé des élevages de reines pour essaimer. La succession des périodes froides et ensoleillées depuis plus de 3 semaines favorisent ce processus. Nous pouvons constater que la saison apicole a plus de 2 à 4 semaines d'avance par rapport au calendrier de l'activité apicole mois par mois. En effet, le décalage est dû à l'hiver doux que nous avons eu.

**L'apiculture ne doit plus être organisée selon ce calendrier mais par rapport aux observations que vous réalisez sur :**

- **l'état d'avancement de la végétation autour de votre (vos) rucher(s),**
- **vos (vos) rucher(s) et plus particulièrement sur l'activité au niveau des planches d'envol.**

Les observations hebdomadaires (voire quotidiennes), répétées chaque année, doivent être transcrites dans un document. Cette transcription n'est pas inutile sur le moyen et le long terme car elle vous permettra de lier le développement moyen de vos ruches et celui de la végétation. L'utilité est d'autant plus grande que le calendrier de l'activité apicole, mois par mois, n'est que le reflet moyen de l'activité apicole d'un territoire.

Cela nécessite d'être plus présent sur son (ses) rucher(s) pour interve

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les lundis (de 17 à 19 heures), les mercredis (de 14 à 19 heures), les vendredis (de 14 à 16 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

*Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable*

-nir de façon plus adéquate.

● L'observation de l'activité au niveau de la planche d'envol donne un grand nombre d'informations sur la ruche considérée :

- l'entrée d'abeilles avec des pelotes de pollen indique que la ruche élève (la reine pond). Dans le cas contraire, la reine ne pond pas ou peu ou la ruche est orpheline ;

- un va-et-vient conséquent d'abeilles indique que la ruche est peuplée (la ruche présente plusieurs cadres de couvains) ; Dans le cas contraire, la ruche a du mal à se développer.

● En ce moment, il faut être vigilant car certaines ruches sont très peuplées. Certaines peuvent essaimer. Si vous intervenez avant qu'elles commencent à faire un élevage de reines, vous pourrez réaliser sans problème une division pour augmenter votre cheptel. Ou bien, vous pouvez déjà mettre une hausse.

Si vous n'êtes pas sûr de vous en mettant une hausse, mettez une feuille de journal entre le corps et la hausse. Les abeilles grignoteront la feuille pour accéder à la hausse et de commencer à stocker du miel. Et rappelez-vous que les abeilles commencent par les cadres du centre pour stocker le miel.

## L'Abeille Dauphinoise

Conseil d'administration du 7 avril 2016

● Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 7 avril dernier à l'ancien siège du syndicat. Toutefois, les administrateurs ont visité le nouveau siège. En effet, le déménagement de l'Abeille Dauphinoise n'était pas encore complètement terminé.

● Le premier point de l'ordre du jour fut l'installation du conseil d'administration puisque la moitié des administrateurs a été renouvelée lors de l'assemblée générale de Mars dernier.

Le bureau a été également renouvelé. Il est composé de 9 administrateurs :

Président : Eric PERRET,

1<sup>er</sup> vice-Président : Claude DELAIRE,

2<sup>nd</sup> vice-président : Claude MERLE,

Trésorier général : Claude DELAIRE,

Trésorier-adjoint : José VERLEYN,

Secrétaire général : Jean-Yves MANCHON,

Secrétaire-adjointe : Ghislaine STRAPAZZON,

Autres membres du bureau :

- Jean-Philippe AH-KIEM,

- Joël CAROLLO,

- Gérard DODE.

● le conseil d'administration a donné son feu vert

pour élaborer un règlement intérieur. Celui-ci sera valable après que l'assemblée générale 2017 modifie les statuts en ce sens.

● Le conseil d'administration a mené une réflexion pour une meilleure coordination des actions entre l'Abeille Dauphinoise et la S.C.A.P.I.A.D..

## Perfectionnement en apiculture

Comment développer son cheptel apicole ?

● L'Abeille Dauphinoise vous propose une formation « Perfectionnement en apiculture » : Comment développer son cheptel apicole ? qui aura lieu les **samedis 11 et 25 juin** au rucher-école des serres de la ville de Grenoble (à SAINT-MARTIN-D'HERES).

● Seront abordés (i) la notion de génétique et de biologie de l'abeille et connaissance des différentes races d'abeille, (ii) l'aspect sanitaire pour un développement sain des colonies, (iii) pratiquer la sélection des meilleures souches élèveuses et (iv) les principales techniques d'élevage avec mise en pratique sur le rucher école.

● Les droits d'inscription s'élèvent à 80 €. Le nombre est limité à 20 stagiaires.

## La vie des sections

### Section de Vienne

● La section organise un stage d'élevage de reines, les samedis 7 et 14 mai prochain (de 9 heures à 13 heures) à son rucher-école « Rucher Marie-France DESPRES ».

● Renseignements et inscriptions auprès d'Alain COUX au 09.77.50.20.84.

● Droits d'inscription : 25 euros par personne pour les adhérents à jour de leur cotisation 2016.

Possibilité de déjeuner sur place, repas tiré du sac.

### Section du Haut-Dauphiné

● La ville de GRENOBLE et tout particulièrement son **centre horticole** (34, rue des taillées à SAINT-MARTIN-D'HERES – TRAM B Arrêt Taillées) est un partenaire de l'Abeille Dauphinoise.

Le **23 avril** prochain, le centre horticole organise une journée **Portes ouvertes**. Plusieurs activités sont proposées en continu de 10 heures à 17 heures :

- Visites guidées des serres et démonstration,

- Jardins partagés et jardinons nos rues,

- Gestion durable des espaces verts,

- Biodiversité des espaces verts (abeilles, papillons et oiseaux) et protection biologique intégrée.

- Films et conférences sur la flore des rues de GRENOBLE.

*Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant la fin de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.*

Le comité de lecture « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère